



VILLE DE
MATAGAMI



POLITIQUE ALIMENTAIRE VILLE DE MATAGAMI

SERVICE DES LOISIRS – SEPTEMBRE 2015

Adoptée par le conseil le 13 octobre 2015
Résolution n° 2015-10-13-20

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire _____	1
Contexte _____	2
L'objectif et les principes directeurs _____	3
Les axes et les stratégies d'intervention _____	4
Les orientations _____	5
Les champs d'application _____	6
Conclusion _____	7

MOT DU MAIRE

Lorsque le projet d'une politique alimentaire fut porté à mon attention, j'ai rapidement donné mon accord, et ce, avec l'appui du conseil municipal. La population matagamienne est, depuis plusieurs années déjà, très allumée en ce qui a trait aux saines habitudes de vie. C'est avec un désir d'en faire toujours plus que la Ville de Matagami met dès aujourd'hui en vigueur sa politique alimentaire, et ce, en lien avec la Politique familiale dont une des actions est justement d'encourager l'adoption de saines habitudes de vie.

La Ville de Matagami met à la disposition de la population plusieurs plateaux sportifs. Les citoyens ont accès à une patinoire, un terrain de balle, une piscine, une salle de quilles, des sentiers pédestres et j'en passe! La suite logique pour nous était donc de miser sur l'alimentation. Nous sommes convaincus que les citoyens seront ravis d'avoir la possibilité de faire un choix santé lors des évènements sportifs, culturels et communautaires.

Ensemble, faisons de Matagami une ville en santé où les saines habitudes de vie sont au cœur des préoccupations de tout un chacun!

René Dubé
Maire de Matagami

CONTEXTE

Considérant que la Ville de Matagami a le souci constant d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, le Service des loisirs a entrepris de mettre sur pied une politique alimentaire. C'est ainsi que dorénavant les concessions alimentaires, incluant les machines distributrices, devront se conformer à cette politique.

Voici, afin d'appuyer les propos qui suivront, quelques faits intéressants :

1. Au cours des 30 dernières années, la population du Canada a enregistré une importante croissance du nombre de personnes souffrant d'embonpoint ou d'obésité, particulièrement chez les enfants. Ainsi, **le taux d'obésité infantile chez les 2 à 17 ans qui était de 3 % en 1978 a augmenté à 9 % en 2009¹**. Au Québec, c'est près d'un jeune sur quatre qui avait un surplus de poids en 2004².
2. Au Québec, **deux litres de boisson gazeuse coûtent moins cher que le deux litres de lait.**
3. **36 % des Jamésiens souffriraient d'embonpoint et 16 % seraient obèses³**. Moins de 40 % de la population du Nord-du-Québec consommerait 5 fois ou plus par jour des fruits et légumes.

¹ Statistique Canada

² SHIELD, Margot. «L'embonpoint et l'obésité chez les enfants et les adolescents» dans *Rapports sur la santé*, [En ligne], vol. 17, no 3, août 2006, p. 27-44. <http://statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2005003/article/9277-fra.pdf> (Consulté le 25 août 2015).

³ Statistique Canada

L'OBJECTIF ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

L'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de la qualité des aliments offerts, de créer des environnements favorables à une saine alimentation et enfin, de faciliter l'accès à des aliments sains dans les infrastructures municipales, en accord avec la mission et les responsabilités de la Ville de Matagami.

Nous voulons ainsi :

- Offrir une option santé sans bannir les produits actuellement offerts à la concession et dans les distributrices;
- Encourager les usagers des services et des concessions à accroître leur consommation d'aliments sains;
- Encourager les gestionnaires des concessions alimentaires à bonifier l'environnement alimentaire;
- Faciliter l'accès à des aliments sains dans les infrastructures;
- Favoriser la consommation d'aliments santé lors d'évènements spéciaux sous la responsabilité de la Ville.

LES AXES ET LES STRATÉGIES D'INTERVENTION

- L'offre alimentaire
 - Rendre accessible des aliments ayant une faible teneur en gras trans et saturés et ayant une teneur élevée en fibres alimentaires;
 - Offrir des produits qui reflètent les goûts et les besoins de la clientèle;
 - Privilégier des boissons sans sucre ajouté;
 - Favoriser l'offre de fruits et légumes frais;
 - Conserver un coût abordable pour les choix santé.

La mise en œuvre d'une politique alimentaire repose sur trois stratégies d'intervention et sur la capacité des intervenants du milieu à agir en partenariat.

1. Rédiger et réaliser des **plans d'action** en accord avec la politique
2. Créer des **environnements favorables**
3. Créer et renforcer les **partenariats et la collaboration** avec le milieu

ORIENTATION 1 – OFFRIR UNE ALTERNATIVE SANTÉ

- Offrir aux consommateurs une alternative santé composée d'aliments issus des quatre groupes du Guide alimentaire canadien;
- Réduire l'offre de produits contenant des gras trans et saturés;
- Offrir des aliments à haute teneur en fibres tels que les grains entiers;
- Privilégier l'eau, le lait et les jus sans sucre ajouté comme boissons;
- Offrir des fruits et légumes peu transformés;
- Interdire la vente de boissons énergisantes de type *Red Bull* ainsi que les boissons protéinées.

ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR LA SAINTE ALIMENTATION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

- Promouvoir la saine alimentation et l'acceptation de la politique alimentaire auprès des concessionnaires, des partenaires et des usagers;
- Promouvoir une saine alimentation selon les préférences alimentaires des individus;
- Promouvoir la saine alimentation auprès des organisateurs d'évènements publics.

LES CHAMPS D'APPLICATION

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET LES DISTRIBUTRICES DANS LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

- Bonifier l'offre alimentaire à l'aréna lors des évènements sportifs de façon à offrir des aliments sains;
- Bonifier l'offre alimentaire dans les machines distributrices afin d'offrir des collations et des boissons saines.

LES ÉVÈNEMENTS PUBLICS ET LES FÊTES POPULAIRES

- Bonifier l'offre alimentaire lors des évènements publics et des fêtes organisées par la Ville de Matagami;
- Bonifier l'offre alimentaire lors des évènements publics et des fêtes organisées par des organismes pour les citoyens de Matagami.

CONCLUSION

Le Service des loisirs est particulièrement concerné par l'offre d'aliments sains dans ses infrastructures puisque depuis déjà plusieurs années, nous nous efforçons d'inculquer de saines habitudes de vie aux citoyens. C'est avec enthousiasme que le conseil municipal a décidé d'embarquer dans le projet d'une politique alimentaire.

Avec l'appui de la communauté, nous pensons fermement qu'il est possible d'améliorer l'offre alimentaire dans les infrastructures et les événements publics. Par sa politique alimentaire, la Ville de Matagami désire marquer l'importance qu'elle accorde à la qualité de vie de ses citoyens.

Le succès de cette politique est tributaire des actions concertées de nombreux organismes partenaires, dont le réseau de la santé, les organismes en sport et en loisirs ainsi que les écoles. Nous invitons tout un chacun à joindre leurs actions à celles qui sont proposées dans cette politique et à opter pour des choix alimentaires santé!